
Pourquoi souscrire un contrat d'assurance-vie?

Publié le 19/03/2012



Ils permettent, le plus souvent, la constitution d'une épargne ou l'organisation de la transmission d'un patrimoine en cas de décès.

Les contrats d'assurance-vie sont d'une grande diversité.

Ils permettent, le plus souvent, la constitution d'une épargne ou l'organisation de la transmission d'un patrimoine en cas de décès.

Le souscripteur (la personne qui signe le contrat d'assurance vie et qui paie les primes) peut désigner un bénéficiaire du capital ou de la rente garantie par le contrat d'assurance-vie.

Aucune acceptation n'est exigée de la part du bénéficiaire pour que le contrat soit valable, il n'est même pas nécessaire qu'il sache que ce contrat existe.